

PROCES-VERBAL
de l'assemblée paroissiale
du mercredi 27 novembre 2013, à 20h00
à la salle paroissiale de Morat

Présences:

Présidence	Peter Huber, président du Conseil paroissial
Procès verbal	Elsbeth Fiedler, conseillère paroissiale
Personnes présentes	23 personnes selon liste de présences
Ayant droit	21 personnes
Non ayant droit	2 personnes

I Introduction aux débats

A Salutations

Le président salue les personnes présentes à l'assemblée budgétaire et en particulier nos prêtres Bernard Schubiger, curé, et Thomas Perler, ancien curé, tout comme les membres de la commission financière. Il donne ensuite connaissance des personnes excusées et informe qu'Elsbeth Fiedler, conseillère paroissiale, rédigera le procès-verbal, vu l'absence de l'administratrice. Il donne la parole à M. le curé Bernard Schubiger pour la prière.

B Convocation

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 12 du règlement des paroisses (RP) du 1^{er} février 2003 :

- dans le Bulletin de la paroisse no 11 de novembre 2013
- sur les panneaux publics d'affichage de la paroisse
- sur le site Internet de la paroisse : www.pfarrei-murten.ch
- dans la feuille officielle du canton de Fribourg (du 08.11.2013).

C Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 16 avril 2013
- 2 Budget 2014
 - a) Budget des investissements
 - b) Budget compte courant
 - c) Commentaires.
- 3 Plan financier 2014-2018
- 4 Mot de Monsieur le curé
- 5 Divers

Discussions, remarques

Aucune.

Propositions

Aucune.

Le président déclare l'assemblée ouverte.

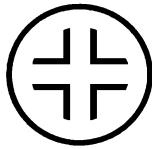
D Scrutateurs et cercle des électrices et électeurs

Le président désigne Suso Bühlmann de Gempnach et Charles Albert Egger de Morat comme scrutateurs des 21 personnes présentes ayant droit de vote en matière paroissiale.

II Débats

1. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 16 avril 2013

Le procès-verbal a été mis à la disposition des paroissiens pour consultation et n'est donc plus lu (art. 24, al. 2, litt. a et c du RP).



Discussions, remarques

Aucune.

Proposition

Le président propose à l'assemblée d'accepter ledit procès-verbal du 16 avril 2013.

Décision

Le procès-verbal a été publié sur le site de la Paroisse et est accepté à l'unanimité avec des remerciements donnés à Mme Carola Graf pour la rédaction et à M. Charles-Albert Egger pour la traduction en français de ce document.

2. Budget 2014

a) Budget des investissements

b) Budget compte courant

c) Commentaires

2. c) Commentaires

Le conseiller de paroisse Harald Kutin explique d'abord le budget global 2014.

Budget des investissements

Il informe que deux positions sont prévues dans le budget des investissements :

Dans la crypte, une partie des parois est jusqu'à 100% saturée d'humidité. En octobre 2013, une expertise a été ouverte ; elle prouvera le besoin d'assainissement. Vu une estimation initiale en 2014, Frs 60'000.00 sont prévus pour la rénovation de la crypte dans l'année.

En ce qui concerne l'assainissement du Törlweg, la Ville de Morat prend en charge l'assainissement du chemin et de la partie inférieure de la paroi. La part des coûts de la Paroisse est de Frs 40'000.00 qui sont prévus pour la molasse de la partie supérieure et le petit toit.

Compte courant

Au compte « *Administration générale* », Harald Kutin mentionne, d'une part, des changements de personnel au bureau de la Paroisse, et d'autre part, l'externalisation d'une partie des données de la paroisse.

Au titre « *Culte et célébrations* », des coûts pour les services de prêtres remplaçants sont mis en compte vu l'absence prévue du curé Bernard Schubiger (congé sabbatique). En outre, le groupe des dames de Chiètres obtient une contribution pour une excursion à l'occasion de son 20^e anniversaire et la Communauté portugaise pourra désormais compter sur une contribution annuelle qui lui est octroyée par la Paroisse.

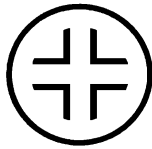
Dans le chapitre « *Ministère pastoral* », deux projets sont prévus : un spectacle chanté pour les enfants pendant les vacances de Pâques et un camp d'été d'une semaine pour les jeunes. Le financement requis de Frs 10'000.00 sera pris du Fonds du ministère pastoral. La Paroisse de Morat réduit son partage des coûts annuels dans le travail de jeunes pour la région de Morat ; le montant passe de Frs 11'000.00 à Frs 8'000.00. Au point « *Corporations ecclésiastiques* », la Paroisse estime que les coûts supplémentaires à verser à la Corporation cantonale sont considérables (environ Frs 40'000.00) pour les tâches supra paroissiales (nouvelle compensation financière). Par l'adoption de la révision partielle du Statut du 9 juin 2013, ces coûts supplémentaires ont été légitimés par le vote favorable des catholiques du canton.

En ce qui concerne le rendement du compte courant, le conseiller de paroisse Harald Kutin informe que le Conseil de Paroisse, vu les prévisions économiques générales et en tenant compte de variations possibles, estime qu'une légère augmentation des recettes fiscales est envisageable.

Discussions, remarques

Paul Bays souhaite que tous les paroissiens obtiennent un «Youcat», le catéchisme international de la jeunesse de l'Eglise catholique, afin qu'ils reviennent à l'Eglise. Peter Huber, président du Conseil paroissial répond que ce sont les agents pastoraux qui sont responsables des projets pastoraux. La présente assemblée n'est donc pas l'endroit approprié pour prendre une telle décision.

Le président donne la parole à la commission des finances :



Rapport des vérificateurs

Hans Zürcher, membre de la commission des finances, lit à l'assemblée la prise de position de la commission des finances en allemand ; son collègue Walter Dürr, secrétaire de la commission des finances, va lire la version en français. La commission des finances propose à l'assemblée l'approbation de l'actuel budget global 2014 comme il a été décidé auparavant par le conseil de paroisse.

2. a. Proposition relative aux investissements du budget 2014

Le président propose au vote les investissements prévus au budget 2014, tels que proposés par le Conseil de Paroisse:

- Remise en état de la crypte de l'église de Morat : Frs 60'000.00
- Remise en état du Törlweg : Frs 40'000.00.

Décision

L'assemblée adopte la proposition de la Paroisse par 21 voix.

2. b. Proposition relative au compte courant du budget 2014

Le président propose au vote de l'assemblée, le budget du compte courant 2014 tel que prévu et présenté.

Décision

L'assemblée a approuvé la proposition du Conseil de Paroisse par 21 voix.

Le président a remercié les personnes présentes pour leur confiance.

3 Plan financier 2014-2018

Le président donne la parole à Harald Kutin, conseiller paroissial ; celui-ci explique que le Conseil de Paroisse utilise ledit plan comme outil de planification et de gestion. Le point de vue axé sur l'avenir de la situation financière globale de la paroisse montre des tendances. Harald Kutin souligne que la présentation n'a qu'un but d'information et ne doit pas faire l'objet d'une décision de l'assemblée.

4 Mot de M. le curé Bernard Schubiger

Le curé Bernard Schubiger résume la visite pastorale de Mgr Charles Morerod.

Pour Mgr Charles Morerod nous vivons à une époque de l'histoire de l'Eglise, qui est fortement influencée par les changements. Il a souligné que ces moments sont aussi l'occasion de retrouver la base de la foi. L'évêque nous a suggéré de se concentrer sur l'aspect caritatif et social du travail paroissial - ce sont des domaines qui découlent de la foi et l'Eglise trouve encore une bonne place dans la société à ce sujet. Des structures trop complexes doivent être abolies pour permettre plus de temps de rencontre entre les gens. Le curé Bernard Schubiger mentionne quelques aspects qu'il souhaite désormais traiter: le développement de la pastorale pour les touristes, une meilleure coopération avec les Portugais ou la conception des messes à Bellechasse, avec des animateurs dans le chœur.

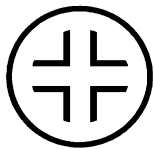
Il informe l'assemblée que le 25 mai 2014 aura lieu un pèlerinage familial de la Paroisse de Morat au Ranft de Nicolas de Flue.

Le curé Bernard Schubiger a aussi informé qu'il sera absent du 22 août 2014 au 15 novembre 2014 (congé sabbatique).

5 Divers

Le président du Conseil paroissial, Peter Huber informe que la révision partielle adoptée par les électeurs catholiques de notre canton du Statut de l'Eglise a été mise en vigueur dès le 1^{er}. novembre 2013. Avec cette révision, une nouvelle péréquation financière a été décidée ; elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Il est prévu une adaptation progressive, en plusieurs années, de la distribution des nouveaux montants.

En outre, le président informe que, suite à la retraite de l'assistant pastoral Rolf Maienfisch, après de longues années de bons et loyaux services et au départ de Marianne Crausaz, un nouvel assistant pastoral, en la personne d'Oliver Schneitter a été engagé ; il travaillera également pour les francophones de la Paroisse.



Comme il n'y a pas d'autres remarques, ni demandes, le président du Conseil paroissial, Peter Huber remercie toutes les personnes présentes pour leur intérêt et leur souhaite un temps de l'Avent paisible, un joyeux Noël et plein de bonheur et de succès dans la nouvelle année. Il termine la séance à 21.05, en invitant, toutes et tous à un "Verre de l'amitié", avec du vin chaud.

Morat, 27 novembre 2013

Le président
sig. Peter Huber

La secrétaire du procès-verbal
sig. Elsbeth Fiedler